

ACCOMPAGNEMENTS ET CONSEILS EN PRÉVENTION

ACC10 – Études et conseil « bruit / éclairage / contrainte thermique »



Contexte

Les études métrologiques consistent à élaborer une stratégie de mesures en entreprise pour évaluer les expositions ambiantes, collectives ou individuelles des salariés. Elles peuvent concerner le bruit, l'éclairage, les substances chimiques, la ventilation et les températures. L'AMETRA06 choisit la meilleure technique de prélèvement et/ou d'analyse, réalise les mesures et recueille les éléments de contexte propres à chaque situation pour aider à l'interprétation. Ensuite, ces études font l'objet d'un rapport d'intervention qui présente l'analyse des résultats de mesure, les observations de terrain. Si besoin, des conseils de prévention adaptés peuvent être proposés.

Objectifs

- **Évaluer et mesurer certains risques auxquels les travailleurs sont exposés**
- **Mettre en œuvre des actions de prévention**
- **Améliorer les conditions de travail**

Prérequis

Ces études s'inscrivent dans une démarche pluridisciplinaire coordonnée par le médecin du travail. Pour bénéficier d'une étude métrologique, il est indispensable que l'entreprise ait formalisé ou, a minima, amorcé son document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et que le médecin du travail soutienne cette demande.

Informations : 04 92 90 95 15
Demande : prevention@ametra06.org



Coût

Prestation comprise dans la cotisation dans la limite d'1 action de prévention primaire tous les 4 ans pour l'adhérent / Offre complémentaire sur devis au-delà



Durée

Variable



Lieu

En entreprise



Entreprises concernées

Toutes entreprises volontaires

Exemples d'interventions possibles

- Évaluation par dosimétries de l'exposition sonore des salariés et confort acoustique
- Évaluation de la qualité de l'éclairage dans les locaux de travail
- Évaluation de la contrainte thermique liée au travail à la chaleur ou au froid ou du confort thermique dans les espaces de travail partagés.